



LA FEDERATION COMMUNIQUE

CHÈQUE ALIMENTAIRE

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE...

Après avoir été approuvée par Macron et vite reléguée au fond d'un tiroir, la proposition de la convention citoyenne d'un chèque alimentaire revient au-devant de la scène à la faveur d'une inflation qui risque fort de dépasser largement les 10 % à la fin de l'année.

D'une part, la Fnsea n'hésite pas à s'en faire un promoteur zélé réclamant même sa pérennité dans le temps. Elle en appelle à la solidarité !!! une solidarité bien pensée... pour servir les intérêts des agriculteurs. Alors même que le patronat agricole freine des quatre fers pour appliquer les augmentations du Smic, que les grilles de salaires sont écrasées, les conventions collectives rognées, que la quasi-totalité des ouvriers agricoles gagnent le Smic, il fait campagne, outrageusement, pour que l'État mette en place le chèque alimentaire avec un coût budgétaire que la Fnsea évalue à 6 milliards d'euros. Ce chèque alimentaire serait donc financé par la population et donc par les salariés qui, par ailleurs, multiplient les mobilisations pour des augmentations de salaire.

D'autre part, charité bien ordonnée commence par soi-même, la Fnsea plaide pour une aide ciblée sur les produits agricoles frais, s'ouvrant ainsi par la même occasion des débouchés pour ses produits. Un de ses arguments cible le fiasco des lois Egalim promues par Macron. Échec patent s'il en est, dont elle est en partie responsable. Ces lois n'ont rien réglé, se limitant à tenter d'arbitrer des questions de répartition des profits entre différents acteurs capitalistes des filières de production et de distribution agricole et alimentaire. Elles sont de ce fait inflationnistes, ce que chacun peut régulièrement constater.

Les 8 millions de personnes qui font appel à l'aide alimentaire, et plus largement les plus de 20 millions qui sont en insécurité alimentaire quantitative et qualitative en raison de salaires insuffisants pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille n'ont pas besoin de charité. Ils ne demandent pas l'aumône, mais de pouvoir vivre dignement de leur travail. Le chèque alimentaire ne sert qu'à dédouaner le patronat en général, et en particulier celui de nos professions agricoles et alimentaires, d'un paiement de la force de travail en dessous de sa valeur, compensé par la solidarité nationale c'est-à-dire par l'impôt. Tout ça, et quelques initiatives puisant aux mêmes fonds, n'a vraiment rien de progressiste.

La Fnsea préfère, et le clame, le modèle des États-Unis qui distribuent des « bons alimentaires », institués depuis les années 1930, à 40 millions d'Américains. On n'arrête pas le progrès !!!!

Montreuil,
Le 17 juin 2022